

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D010/2019

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 5 mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 299, rue du Haut des Granges – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 25 février 2019

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 16

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VANDERHOEVEN, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, M. DEMAMARE, Mme ERARD, M. KAREB, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à Monsieur ROUSSELIN, M. KAREB a donné pouvoir à Madame VATINEL

Secrétaire de séance : Madame BINET

Objet : Insertion – Approbation du dossier type d'appel à projets dans le cadre d'interventions du chantier pour le compte de communes

PJ : Dossier type d'appel à projets

Monsieur le Président rappelle que le chantier d'insertion du C.I.A.S. peut assurer des demandes de prestations de services d'aménagements paysagers émanant des communes, dans la limite de ses disponibilités au regard de ses missions internes.

Pour ce faire, le vendredi 17 novembre 2017, la commission insertion avait approuvé le dossier d'appel à projets destiné aux communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie qui souhaiteraient solliciter une prestation de services par le chantier d'insertion.

Ce dossier avait ensuite été présenté au conseil d'administration du 28 novembre 2017, pour approbation et transmission auprès des communes au titre des appels à projets pour l'année 2018. Lors de cette même séance, les administrateurs avaient également approuvé la constitution de la commission d'appels à projets qui statue sur les projets proposés par les communes en vue de déterminer ceux qui peuvent être retenus ; ces derniers étant ensuite soumis au conseil d'administration pour approbation.

Cette opération d'appel à projets auprès des communes étant amenée à être renouvelée tous les ans, Monsieur le Président propose au conseil d'administration d'approuver le dossier type d'appel à projet ci-joint et de l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

Monsieur le Président précise que dans le cadre de modifications de fond qui devraient être apportées à ce document, ce dernier serait de nouveau soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Monsieur le Président souligne par ailleurs que les projets retenus par la commission seront présentés aux administrateurs pour validation.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve le dossier type d'appel à projets.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action.
- ↳ Note qu'en cas de modification(s) de fond, le dossier serait de nouveau soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190305-19D010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2019

